

Zeitschrift: Dissonance
Band: - (1998)
Heft: 58

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles

Laurent Mettraux remporte le Prix des Donaueschinger Musiktage

Le compositeur suisse-romand Laurent Mettraux vient de remporter, avec sa pièce *Ombre*, écrite d'après une nouvelle d'Edgar Poe, le Prix des Donaueschinger Musiktage, un des plus prestigieux concours internationaux de composition. L'œuvre a été choisie parmi 80 compositions, et elle sera exécutée en création en octobre prochain dans le cadre des Donaueschinger Musiktage par l'orchestre du Südwestfunk. Déjà primé par l'Orchestre de Chambre de Lausanne, Laurent Mettraux avait été soutenu en 1996 pour la création de son oratorio *Vers le soleil couchant* par l'ASM et notamment par la fondation Kiefer-Hablitzel.

Olivier Cuendet à la tête du Conservatoire de Musique de Lausanne

Olivier Cuendet a pris dès septembre la tête du Conservatoire de Musique de Lausanne, succédant à Jean-Jacques Rapin (dont il faut souligner le travail). Voilà une bonne nouvelle pour tous ceux qui ne désespèrent pas que les conservatoires évoluent avec leur temps, et se soucient aussi de la musique actuelle, ainsi que des recherches d'interprétation dans le domaine de la musique ancienne (Olivier Cuendet a manifesté depuis longtemps, comme chef d'orchestre, son goût dans ces deux domaines, ce qui ne l'a pas empêché de diriger également Puccini...). D'emblée, un vent d'air frais semble devoir souffler à l'intérieur de l'élégante bâtisse de la rue de la Grotte. Lors de sa conférence de presse, le nouveau directeur a fixé quelques objectifs: l'ouverture de sa maison à travers une série de concerts gratuits tous les mercredis à midi, concerts au cours desquels professeurs et élèves seront mis à contribution, selon une heureuse formule; conférences et ateliers sur la musique contemporaine, avec la complicité de Philippe Albèra et de l'ensemble Contrechamps; organisation de master-class et d'un concert avec le grand compositeur hongrois György Kurtág (janvier 1999), résultat d'une collaboration entre les Conservatoires de Genève et Lausanne, de Contrechamps et de l'Opéra de Lausanne (n'hésitons pas à parler d'événement à ce propos!). Les Conservatoires ont besoin d'évoluer afin de s'adapter au mouvement de la création et de l'interprétation actuelles; avec Olivier Cuendet, celui de Lausanne a pris une sérieuse option, et une certaine avance, que nous espérons stimulante, sur d'autres institutions encore un peu... conservatrices.

Répertoire des compositeurs suisses du XIXe siècle

La société *Arbeitsstelle Schweiz des RISM* (Répertoire international des sources musicales) va combler une lacune de plus dans l'histoire de la musique suisse: ces quatre ans prochains, elle dressera l'inventaire des œuvres d'un choix de compositeurs et compositrices suisses du XIXe siècle. Le travail est rendu possible par les bénéfices de la frappe des monnaies commémoratives de la Confédération. Le manque d'ouvrages de référence illustre la nécessité d'un dictionnaire portant sur une époque décisive de la formation de l'identité musicale de la Suisse. Le répertoire des compositeurs suisses du XIXe siècle paraîtra à la fois sous forme de livre et de cédérom, ce qui facilitera des recherches de toute sorte grâce à quelques mots-clés.

Prix posthume pour Mani Planzer

Il y a un peu moins d'un an, le *bandleader* et compositeur Mani Planzer, originaire de Suisse centrale, mourait après une longue maladie. Le 19 décembre 1998, soit exactement un an après sa mort, le *Verein auf Zeit Mani Planzer* recevra le Prix Lebensraum

1998. Doté de 30'000 francs, ce prix est décerné chaque année (depuis 1992) par la fondation *Luzern – Lebensraum für die Zukunft*. Le *Verein auf Zeit Mani Planzer* le reçoit pour mettre en valeur la vaste succession de Mani Planzer, musicien qui, entre le jazz et la musique improvisée, a su repousser toujours plus loin les limites de l'espace sonore. Les concerts de l'orchestre qu'il avait fondé et dirigé, le *MorschAchBlasorCHester*, sont restées légendaires; pendant dix ans, ils ont marqué et enrichi le milieu des improvisateurs de Suisse centrale.

Christian Zacharias à la tête de l'OCL

La collaboration de l'Orchestre de Chambre de Lausanne et de Christian Zacharias remonte à 1978. Né en 1950, le pianiste se produisait alors pour la première fois comme soliste avec l'OCL. Désormais, il l'emmènera de la baguette. A partir de la saison 2000/2001, Christian Zacharias sera chef titulaire et directeur artistique de l'OCL. Formé à Karlsruhe et Paris, le pianiste dirige régulièrement depuis 1992; il a conduit l'OCL une première fois en 1996. L'orchestre attend de la nomination de Zacharias un nouveau rayonnement international, une interprétation dépoussiérée du répertoire classique et une évolution dynamique sur le plan des enregistrements de CD.

Fondation du «Swiss Improvisers Orchestra»

Sur l'initiative de la *Fondation Maison des artistes de Boswil*, il s'est fondé une grande formation dans le domaine de l'improvisation et de la composition. Pendant cinq jours, début octobre, quatorze improvisateurs et improvisatrices suisses ont développé musicalement et scéniquement la *Répétition d'orchestre* (1978) de Frederico Fellini. Dirigé par Dorothea Schürch et Daniel Mouthon, l'atelier s'est terminé par une représentation publique dans l'ancienne église de Boswil. L'automne prochain, le *Swiss Improvisers Orchestra* reprendra le travail dans la même formation et sera ensuite à disposition pour une tournée de concerts en Suisse.

Discussion

Mots, opinions, questions

Le bilinguisme de «dissonance/dissonanz» n'a plus cours – voilà ce que j'apprends dans une brève notice du numéro d'août 1998. D'agiles et habiles traducteurs sautent désormais à notre place par-dessus le fossé de rösti et nous garantissent deux éditions «fondamentalement identiques» en français et en allemand (tournure illogique, à mon avis). Les lecteurs et lectrices sont-ils devenus trop douillets? Le bilinguisme ne répond-il plus aux exigences du marché? Ou craint-on d'importuner les collègues des pays voisins en leur imposant une langue étrangère? Qui veut désormais lire tous les articles dans la langue originale (question en passant: qu'arrive-t-il aux articles en italien?) devra payer ce luxe. Je tiens cette décision culturelle pour un mauvais signal politique. C'est mettre en jeu la rencontre de diverses langues et cultures dans un espace limité, ce qui était jusqu'ici un atout de la Suisse. Le rattachement progressif des régions linguistiques aux pays voisins me rappelle certaines positions suisses à l'époque de la Première guerre mondiale et les débats actuels des historiens.¹ Les rédacteurs d'une revue musicale suisse ont-ils peut-être songé à la publier en anglais? Là aussi, il existe aujourd'hui des parallèles.²

En lisant le n° 57, je suis resté accroché, à la page 34 de l'édition française (article de Patrick Müller), à un petit mot (traduit): «... Klaus Huber ou Heinz Holliger ne sont pas les seuls musiciens exilés...». Dans l'original allemand (p. 34), il est question «d'exportation de personnes». Les deux tournures – l'original et la traduction – sont fausses, à mon avis: désinvolte, l'original met sur le même pied le producteur et le produit; la traduction, en revanche, utilise un terme («exilés») qui, au sens exact, n'est applicable qu'aux personnes forcées à s'exiler pour cause de bannissement ou de menace de mort. Que les musiciens et musiciennes suisses aient toujours émigré pour étudier, travailler et améliorer leur situation, tient avant tout aux lois du marché. Il y a d'autre part beaucoup de musiciens établis à l'étranger qui jouissent du domicile et de la citoyenneté suisse, avec tous leurs avantages, ce que je tiens également pour tout naturel.

Voilà pourquoi je pose question sur question – aussi bien quant à la présentation qu'au contenu. Restons-en aux choses simples: je souhaiterais que les auteurs et les traducteurs soient nommés en toutes lettres et partout. Traduire, au sens large, pourrait aussi signifier contrôler d'après l'original – pour repérer les imprécisions et incongruités qui peuvent toujours se produire.³ Il y a cependant une chose que je souhaite: que «dissonanz – dissonance» ne perde jamais, même dans sa nouvelle présentation, les promesses de son titre.

Jean-Jacques Dünki

1. Cf. Weltwoche n° 33/1998, article d'Alain Zucker, et lettre de lecteur d'Antoine Fleury dans le n° 37/1998

2. Aux Pays-Bas (où la situation linguistique est certes différente), les revues de Gaudeamus et Donemus sont éditées en anglais depuis des années. Un cas tout récent est le journal de la société hollandaise de clavicorde, qui paraît en anglais depuis un an.

3. J'entends parler avec étonnement, dans le compte-rendu de Philippe Albéra, de huit symphonies de Roger Sessions, (p. 48 de l'édition allemande / p. 46 de l'édition française): Or, en 1980, j'ai assisté à la première audition de sa Neuvième symphonie à Baltimore.

Selon la volonté du compositeur

Je vous écris à propos de l'article de M. Toni Haefeli, «Un voyageur entre deux civilisations», relatif à la parution d'un CD avec des œuvres de Isang Yun que j'ai enregistré avec Véréna Bosshart et Omar Zoboli chez Jecklin (Dissonance No. 57, p. 44).

Il est toujours agréable de lire une critique élogieuse pour un travail que mes collègues et moi-même avons essayé de faire le plus sérieusement et fidèlement possible. Nous avons toutefois été surpris de trouver une remarque sur l'interprétation du thème de l'«Offrande musicale» dans la pièce pour violon solo «Königliches Thema».

J'aimerais préciser qu'il ne s'agit pas du tout d'un choix personnel, mais que c'est bien le compositeur lui-même qui m'a demandé d'exécuter le thème de cette façon: il a souligné à plusieurs reprises qu'il ne voulait pas qu'on le joue à la manière baroque, comme on a l'habitude de l'entendre aujourd'hui, mais justement d'une façon très intense, soutenue, et avec beaucoup de vibrato.

L'auteur de l'article, qui souligne par ailleurs le côté différencié de l'interprétation, aurait pu imaginer que ce n'est pas par hasard que je l'ai interprété de cette manière, surtout en sachant que nous avons travaillé avec le compositeur.

Saskia Filippini